



Assemblée générale

Distr. générale
30 janvier 2015
Français
Original: anglais

Rapport du Conseil des droits de l'homme

Rectificatif

Page 92, résolution 27/31

Le paragraphe 1 doit se lire comme suit:

1. *Accueille avec satisfaction* la tenue, le 11 mars 2014, d'une réunion-débat sur l'importance de la promotion et de la protection du champ d'action de la société civile, et prend note du résumé s'y rapportant⁷⁴;

⁷⁴ A/HRC/27/33.

